

- Merci de transférer ce message à **tous** les personnels (pour conserver les liens, choisir « message unicode » le cas échéant)
- Pour s'abonner personnellement à clic écoles 88, envoyer un mail au Sgen-CFDT 88 avec la mention « abonnement clic écoles 88 ».

Journée de formation syndicale : direction d'école et établissement public du 1er degré

Seul établissement de l'Éducation nationale à ne pas avoir de statut juridique, l'école publique française manque de proximité et de réactivité dans ses décisions. Pour le Sgen-CFDT, il est nécessaire d'installer un établissement du premier degré. Venez en parler avec nous !

La formation aura lieu à Nancy dans les locaux de la CFDT le mardi 21 novembre 2017 de 9h00 à 16h30. Elle est ouverte à tous les enseignants du 1er degré de Lorraine, syndiqués ou non syndiqués. Il est nécessaire de remplir un formulaire de demande de congé formation et de le remettre à votre supérieur hiérarchique au plus tard un mois avant le stage.

[Informations complémentaires et formulaire d'inscription sur le site du Sgen Lorraine](#)

Alerte sur le supplément familial de traitement (SFT) ! URGENT !

Un message important est paru sur le PIAL dans la rubrique : [Accueil > Ressources humaines > Traitement-indemnité](#), il vous concerne si vous percevez le SFT.

Ceci concerne les **premières demandes mais aussi les renouvellements** du SFT, la date pour le retour des documents est très proche, vous avez **jusqu'au 6 novembre 2017**, au cas où vous oublieriez de faire les démarches le versement du SFT serait suspendu. Les formulaires à remplir sont téléchargeables dans l'article du PIAL.

Il est donc très urgent de vous en préoccuper. Faites passer le message à vos collègues

PPCR : UN REPORT INACCEPTABLE !

Lundi 16 octobre, après quatre heures de discussions avec les organisations syndicales, le ministre de l'action et des comptes publics, Gérald Darmanin, a clos le rendez-vous salarial. Aux annonces du ministre, la CFDT Fonctions publiques a exprimé ses critiques, tout en relevant certaines évolutions. La **mise en œuvre de PPCR** sera décalée d'un an à compter du 1er janvier 2018 (les mesures 2018, 2019 et 2020 deviendraient 2019, 2020 et 2021). Pour la CFDT, une telle déclaration est une triple remise en cause. [Lire la suite](#)

Rapport de la Cour des Comptes, tout n'est pas à jeter

La Cour des comptes vient de rendre un rapport thématique intitulé : "gérer les enseignants autrement". Une réforme qui reste à faire et un rapport qui arrive quelques mois après l'arrivée de Jean-Michel Blanquer à la tête du Ministère de l'Éducation nationale. Ce rapport de la Cour des Comptes vient faire un état des lieux, du point de vue de la gestion du personnel et des objectifs nationaux à atteindre. Il s'avère très critique sur un certain nombre de choses mises en place sous la précédente mandature. Selon le rapport, les mesures prises n'ont pas donné les résultats escomptés. Le rapport vient donc soumettre 13 recommandations, allant de la formation à la gouvernance ou encore à la nécessaire continuité scolaire entre les différentes strates de notre système scolaire. [Lire la suite](#)

Echanges et actions de formation à l'étranger - année 2018/2019

Une note de service parue au BO n° 35 du 19 octobre détaille les programmes pour les enseignants des premier et second degrés : public concerné, calendrier de dépôt et traitement des candidatures. Les possibilités s'adressant aux enseignants du 1er degré sont les suivantes : échange franco-allemand, Cofidil - séjour en Louisiane, échange poste pour poste avec le Québec ainsi que des stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel à l'étranger. [La note de service parue au BO](#)

Les personnes désirant partir enseigner à l'étranger peuvent se renseigner auprès du Sgen-CFDT Etranger : [le site](#).

Actualités CFDT

Réformes sociales : le gouvernement précise la méthode

Après les rencontres bilatérales à l'Élysée la semaine dernière, le Premier ministre et la ministre du Travail recevaient à leur tour les organisations syndicales et patronales, les 17 et 18 octobre à Matignon. Pendant près d'une heure, la CFDT a réaffirmé sa volonté de « *donner la possibilité aux demandeurs d'emploi comme aux salariés d'évoluer professionnellement, de rebondir lorsqu'ils ont des difficultés, de pouvoir se réorienter quand ils vivent des mutations liées à leur secteur d'activité ou à leur métier* ». [En savoir plus](#)

BONNES VACANCES !